

Bonjour,

Vous avez fait une demande d'information pour le programme « famille d'accueil » de la Fondation Mira. Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre organisation. Vous trouverez dans ces documents :

- L'objectif du programme et nos exigences envers les familles d'accueil.
- Une brève description de nos programmes.
- Un formulaire à compléter. Si vous remplissez ces conditions et êtes toujours intéressé à participer à notre programme de famille d'accueil, vous devez nous le retourner à l'adresse inscrite au bas de cette page.

Suite à la réception de votre formulaire, vous serez convoqué(e) à une rencontre qui aura lieu à la Fondation Mira. Cette rencontre a pour but de compléter et préciser les informations reçues et de répondre à vos questions.

Le personnel du programme - familles d'accueil est disponible pour répondre à vos questions concernant ces sujets.

Sylvie Baillargeon
Responsable - Familles d'accueil

PROGRAMME **« FAMILLE D'ACCUEIL »**

La mission du programme « *famille d'accueil* » est de socialiser le chiot afin de le préparer à un entraînement de chien-guide ou de chien d'assistance.

La socialisation consiste à élever le chiot de manière à ce qu'il ait un bon comportement dans la maison et l'exposer de façon régulière à divers environnements (principalement urbains et sociaux) dans lesquels il sera appelé à travailler.

La famille d'accueil devra donc apprendre tous les rudiments de base liés à la vie quotidienne avec un chiot, tel que la propreté, la réponse à son nom et quelques autres demandes de base (assis, couche, viens, etc.). Elle devra également lui apprendre à gruger ses jouets plutôt que des souliers, à coucher sur le sol plutôt que sur le lit ou le divan, à manger sa nourriture plutôt que celle de table, etc.

Parallèlement, le chiot devra être amené dans des endroits publics et en milieux urbains. Il se familiarisera avec ces environnements et il est primordial qu'il s'y sente à l'aise. Selon les circonstances, il devra apprendre à bien se comporter. En d'autres mots, il doit devenir un compagnon agréable à vivre.

Une bonne santé, une bonne socialisation et des aptitudes naturelles constituent les éléments essentiels qui vont permettre au chiot de se classer au programme d'entraînement de chien-guide ou d'assistance.

LES EXIGENCES DE LA FONDATION MIRA

- Socialiser le chiot en l'exposant à divers milieux.
- Informer les responsables de la Fondation Mira de l'évolution du chiot, tant au niveau de la santé que comportemental.
- Noter et rapporter tout comportement anormal et ce, dès leur apparition (peurs, agressivité, fugue, etc.)
- Participer aux réunions organisées à la Fondation Mira. Ces réunions favorisent les échanges entre familles d'accueil et permettent aux responsables de la Fondation Mira d'apprécier la progression dans le développement des chiots.
- Suivre les recommandations des responsables de la Fondation Mira et y avoir recours pour les hésitations sans réponses.
- Aviser par écrit, de tout changement d'adresse et de numéro de téléphone.
- La famille d'accueil reconnaît que le chiot confié, est l'unique propriété de Mira. Celle-ci se réserve donc le droit de retirer un chiot de sa famille d'accueil si elle juge que son développement et sa sécurité peuvent être compromis.
- D'obtenir l'autorisation de la Fondation Mira avant d'adhérer à un projet pédagogique ou à un projet à caractère d'intervention avec le chiot ou à tout projet à caractère thérapeutique.
- D'obtenir l'autorisation de la Fondation Mira avant d'accepter toute demande de participation médiatique.
- Mira se réserve également le droit de reprendre possession de son chiot en tout temps pour ses programmes d'élevage ou de services. La famille d'accueil n'ayant aucun droit de regard en ce qui concerne l'avenir du chiot qui lui est confié.

LES INTERDITS DE LA FONDATION MIRA

- Laisser le chiot seul plus de quatre heures par jour. La Fondation Mira n'est pas responsable des bris de matériel occasionné par un chiot.
- Faire vivre le chiot à l'écart ; attaché dans la maison ou à l'extérieur, dans un cabanon, un garage ou une pièce fermée de la maison.
- Faire coucher le chiot sur un divan ou sur un lit.
- Donner de la nourriture de table.
- Participer à des cours de sensibilisation ou d'entraînement.
- Utiliser le chiot pour la reproduction.
- Utiliser des moyens de corrections abusifs (violence physique, dominance excessive, etc.)
- Compromettre la sécurité du chiot : le laisser dans une voiture par temps chaud, sans surveillance dans un endroit public ou autre, en liberté dans un endroit non clôturé, etc.

FRAIS ENCOURUS PAR LA FAMILLE D'ACCUEIL

- Une médaille d'identification de votre municipalité (informez-vous si elle offre une gratuité pour les chiots en famille d'accueil de la Fondation Mira).
- Tous les frais encourus lors des déplacements à la Fondation Mira.
- Jouets, bols pour le chiot.

LES SERVICES OFFERTS PAR LA FONDATION MIRA

- La nourriture.
- Les soins vétérinaires.
- Un collier, une laisse, un foulard. Une lettre d'identification facilitant l'accès aux endroits publics.
- Les conseils et l'assistance reliés au développement et à la socialisation du chien.

De plus, la Fondation Mira vous offre ...

- Le partage d'une expertise unique et éprouvée, ainsi que les conseils d'un personnel qualifié.
- L'occasion d'approfondir votre compréhension du chien.
- Et surtout, la possibilité de participer activement à la mission de la Fondation Mira d'améliorer la vie des personnes aveugles et handicapées physiques.

PROGRAMMES DE LA FONDATION MIRA

Voici les différents programmes, dans lesquels les chiens de la Fondation Mira pourront être utilisés. Peu importe le programme où il sera dirigé, le chien demeure toujours la propriété de la Fondation Mira.

Chien-guide : Le chien guide une personne atteinte d'une déficience visuelle, soit jeune, adulte, sourde-aveugle ou ayant une déficience associée et ce, peut importe le pays où s'étendent les services de la Fondation Mira.

Chien d'assistance : Le chien assiste une personne handicapée physique pour pallier certaines incapacités. Il peut également travailler avec un ou une intervenante formée pour utiliser le chien auprès de personnes handicapées (projets spéciaux).

Chien de promotion : Le chien est utilisé dans le cadre du développement financier de la Fondation Mira. La personne qui utilise un chien de promotion est considérée par l'organisation comme importante dans la recherche de financement.

Chien de reproduction : Le chien est utilisé à des fins d'élevage pour perpétuer et améliorer le cheptel de la Fondation Mira.

Si un mâle est sélectionné pour la reproduction, il devra séjourner en permanence au centre d'élevage de la Fondation Mira.

Si une femelle est sélectionnée pour la reproduction, elle pourra demeurer dans sa famille d'accueil, si celle-ci accepte l'entente établie à cet effet par la Fondation Mira. (La femelle perd tout privilège concernant les lieux publics)

CHIENS NON-SÉLECTIONNÉS

Le but de la Fondation Mira est d'offrir des chiens en vue d'améliorer l'autonomie et la qualité de vie de personnes handicapées. Pour la Fondation Mira, c'est dans la même ligne de pensée que la famille d'accueil accepte de donner de son temps. Le fait d'offrir le chien non-sélectionné selon certaines conditions, ne signifie pas que le temps donné par la famille d'accueil pour élever le chiot n'est pas grandement considéré. Au contraire, considérant que la Fondation Mira est un organisme à but non lucratif et que les familles d'accueil sont des bénévoles, les chiens déclassés sont offerts en priorité aux familles d'accueil et à des conditions avantageuses.

Un chien sera déclassé pour les motifs suivants :

- Problèmes de santé majeurs (dysplasie modérée à sévère, immunodéficience, épilepsie, etc.).
- Problèmes de comportement (peurs excessives, agressivité, etc.).

Pour définir le coût du chien, la Fondation Mira s'est basée sur l'achat d'un chiot chez un éleveur et les coûts encourus durant la première année de vie du chiot :

- Le coût à l'achat d'un chiot de qualité comparable varie de \$800 à \$1200.
- Les frais d'entretien incluant la nourriture et les soins de santé (vaccins, radiographies, stérilisation et autres soins tels les traitements pour les otites, vers du cœur, etc.) sont estimés à un minimum de \$1200.

La Fondation Mira assume le coût initial du chiot et demande à la famille d'accueil si elle désire reprendre le chien, de couvrir les frais d'entretien soit \$1200.

Une deuxième alternative pour faire l'acquisition du chien consiste à effectuer un paiement de 600\$ accompagné de l'équivalent de 30 heures de bénévolat, lesquelles sont réparties sur une période donnée.

N. B. : Si un chien est déclassé en cours d'entraînement, le prix de vente de celui-ci sera alors déterminé selon l'entraînement reçu. À ce moment, il s'agira d'un paiement monétaire seulement.